

DIDIER REYNDERS (MINISTRE BELGE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

## «Il faut agir en faveur des 200.000 frontaliers»

---



Écrit par [Nicolas Léonard](#)

Publié Le 17.10.2019 • Édité Le 17.10.2019

---



Le ministre belge Didier Reynders a demandé à la ministre de la Grande Région, Corinne Cahen, de relancer une réflexion sur l'adaptation des règles selon l'évolution du monde du travail, principalement en ce qui concerne les frontaliers. (Photo: Anthony Dehez)

**Ministre des Affaires étrangères et de la Défense sortant, Didier Reynders accompagnait les souverains belges dans le cadre de leur visite d'État au Luxembourg. Il souhaite une adaptation des règles aux évolutions du monde du travail, notamment afin de résoudre les problèmes de mobilité.**

Futur commissaire européen à la Justice, l'actuel ministre belge des Affaires étrangères et de la Défense a vécu au Luxembourg une de [ses dernières visites d'État en compagnie du Roi Philippe et de la Reine Mathilde](#) .

Elle a donc, pour lui, qui en a connu des dizaines, une saveur particulière. «Cela devait être la dernière, en effet. Mais comme le travail de la Commission Juncker est prolongé d'un mois, je vais sans doute participer à la prochaine mission économique en Chine», s'amuse-t-il.

Avant de se féliciter de «cette visite d'État qui démontre [à quel point l'intégration de nos deux économies est forte](#) . Bien entendu, on sait tous à quel point la présence belge est forte au Luxembourg, avec des entreprises, des patrons, mais aussi des milliers de travailleurs frontaliers. Mais de la même manière, j'ai découvert avec plaisir l'engagement luxembourgeois en Belgique, les ponts qui existaient et qui se construisent encore de part et d'autre de la frontière.»

«Les entreprises ont un rôle majeur à jouer en termes de formation.»



Didier Reynders, ministre belge des Affaires étrangères

La finance continue encore, analyse Didier Reynders, à «occuper une place importante au Luxembourg. Mais l'internationalisation des échanges pousse aussi à la diversification. Nos deux pays ont donc beaucoup d'intérêt à favoriser les échanges.»

Selon Didier Reynders, qui fait écho aux conclusions de nombreux patrons, «le vrai enjeu de demain sera le recrutement. [Et pas seulement dans le domaine du digital ou dans celui du spatial](#) . On constate que c'est aussi vrai dans les métiers techniques de base. Les entreprises ont donc un rôle majeur à jouer en termes de formation, car il ne suffit plus maintenant de savoir attirer des talents. On doit donc encore aller plus loin au niveau des formations en alternance, des échanges... N'hésitons pas à nous tourner vers le Luxembourg, qui propose des formules inspirées parfois du modèle allemand, très efficace.»

## Une réflexion sur le télétravail

[Le recrutement, et même la formation](#) , pourrait cependant se heurter à un écueil extrêmement dangereux, celui de la mobilité. «Il faut agir en effet en faveur des 200.000 travailleurs frontaliers qui viennent chaque jour au Luxembourg, et qui sont de plus en plus nombreux. On ne peut laisser la situation en l'état. J'ai évoqué cette question avec le Premier ministre [Xavier Bettel](#) (DP): nous devons nous demander comment adapter les réglementations aux évolutions du monde du travail. Mais aussi nous interroger quant au statut du télétravailleur, qui, selon moi, est une voie à explorer encore. On peut par exemple travailler de chez soi pour une entreprise belge ou un employeur luxembourgeois, des accords existent entre nos pays. Mais aussi pour une firme chinoise, et ce n'est alors plus pareil. De même en ce qui concerne l'organisation du travail. Je le vois dans mon administration: des gens pourraient travailler de chez eux, cela ne changerait rien. Mais d'autres doivent être là. Il faut une réflexion globale sur l'ensemble du phénomène. J'y suis sensible, car finalement, en fait, les problèmes de mobilité sont les mêmes à Luxembourg qu'à Bruxelles.»

Didier Reynders a donc suggéré à [Corinne Cahen](#) (DP), ministre à la Grande Région, de rapidement lancer une réflexion sur ce sujet. «Restera à voir quelle forme cela prendra ensuite. Pourquoi pas un nouvel accord bilatéral Gaichel ( [du nom de la réunion réunissant les gouvernements belge et luxembourgeois](#) )? Et si la France et l'Allemagne veulent s'y associer, tant mieux.»